



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue
Général Thys n°27,
le JEUDI 28 AOÛT 2025
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 19/06/2025 - approbation
2. Police - Arrêtés de police - prise de connaissance
3. Programme stratégique transversal 2025-2030 – prise d'acte
4. Mobilité - réseau cyclable structurant - Arrondissement de Liège - avis sur les cartes de l'étude - ratification
5. Patrimoine - création d'une bande d'emplacements de parcage publics entraînant un élargissement de la voirie communale, Thier Saive à 4608 WARSAGE - demande de modification de la voirie communale – application du Décret du 06/02/2014 relatif à la voirie communale
6. Patrimoine - vente d'une emprise de propriété privée communale en vue de concrétiser un projet de transformation d'une habitation, rue Henri FRANCOTTE à DALHEM - décision
7. Patrimoine - copie de la Vierge de BERSELIUS - cession de propriété
8. Finances - CPAS - Compte - Exercice 2024 - approbation
9. Finances - CPAS - Modification Budgétaire ordinaire et extraordinaire 1/2025 - approbation
10. Finances - marché de travaux - accord-cadre pour le curage des réseaux d'égouttage de l'AIDE et des Communes - approbation de la convention
11. Finances - subside aux Comités dalhemois organisateurs d'évènements à DALHEM dans le cadre du contrôle de sécurité des installations temporaires - approbation et modalités d'octroi
12. Finances - octroi de chèques sports communaux - règlement 2025
13. Environnement - gestion des cours d'eau - Asbl "Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents" (CRMA) - programme d'actions communales 2026-2028 - approbation



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue
Général Thys n°27,
le JEUDI 28 AOÛT 2025
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

14. Environnement - motion relative à la sollicitation du Gouvernement Wallon pour la mise en place de mesures urgentes et efficaces de régulation des rats laveurs
15. Bibliothèques - convention relative aux services proposés par la bibliothèque itinérante de la Province de Liège – ratification
16. Social - missions sociales communales - transfert de compétences – Commune-CPAS
17. Questions d'actualité au Collège communal

HUIS CLOS

18. Procès-verbal de la séance du 19/06/2025 - approbation
19. Personnel – personnel communal temporaire - désignations et remplacements - ratifications
20. Enseignement - personnel enseignant maternel et primaire - désignations à titre temporaire - ratifications
21. Enseignement - convention d'accompagnement et de suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles - adoption
22. Enseignement - personnel enseignant définitif - demande de congé pour prestations réduites pour raisons sociales ou familiales - ratification
23. Enseignement - personnel enseignant définitif - congé pour exercice d'une fonction également rémunérée dans autre PO - ratification

Dalhem, le 20 août 2025.

PAR LE COLLEGE,

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue
Général Thys n°27,
le JEUDI 28 AOÛT 2025
à 20H00*

ORDRE DU JOUR

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

ARIANE POLMANS.

BENOIT DEFAUWES.